

**Le conseil municipal vous adresse
ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2021**



Une fin d'année en lumières à Favières

La fin d'année n'a pas pu être festive comme les années précédentes mais cela n'a pas empêché conseil municipal, associations et habitants d'installer un esprit de Noël et donner à Favières des couleurs et des lumières. Reportage en page 4



à découvrir p.5



Conséquence de la crise sanitaire, le recensement est reporté en 2022. Dans cette attente, l'Insee publie ses chiffres de population actualisés sur 2018. Lire en page 6.



**Carine LESAULNIER,
le nouveau sourire
de la Mairie**



Faire connaissance
en page 3.

VACCINATION COVID-19

Chaque semaine de nouveaux centres s'ouvrent à la vaccination. Pour les connaître et prendre rendez-vous voir page 6.

RENTRÉE SCOLAIRE 2021 :

Les dossiers d'inscriptions en maternelle seront à retirer en mairie à partir du 8 février.



DÉCÈS DU BARON BENJAMIN DE ROTHSCHILD... Lire page 2

AU SOMMAIRE de ce numéro

- **En direct de la mairie p.2 et 3**
 - Le mot du Maire
- **L'esprit de Noël de Favières p.4 et 5**
 - Les gagnants des maisons décorées
- **Actualités p. 6 et 7**
- **Vie scolaire, jeunesse et sport p.8**
 - Le mot de la directrice
- **CCAS p.8**
- **Patrimoine p.9**
- **Expression libre p.9**
- **Histoire p.10 et 11**
- **État civil - Agenda p.12**



LE MOT DU MAIRE

Traditionnellement, l'édition de janvier du bulletin municipal consacre une grande place aux vœux de bonne année. Malgré la situation et la morosité de ce début d'année il faut rester optimiste et y croire, donc je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. J'adresse une pensée particulière pour ceux et celles dont la famille a été touchée par cette maladie qui régent nos vies.

Pour ce qui concerne la commune, 2020 c'est : une nouvelle municipalité, une 4^{ème} classe, la mise en service de la liaison douce, 17 naissances, 10 permis de construire (de maisons individuelles !), le départ de Laura, le renforcement de l'équipe garderie et périscolaire, la suite de l'enfouissement des réseaux au hameau, la décoration de la mairie pour Noël et la distribution des jouets par le comité des fêtes.

La fin d'année a été marquée par l'absence de secrétaire d'accueil et une Directrice Générale des Services sur le départ. L'équipe municipale a dû faire l'intérim avec l'apprentissage des multiples tâches administratives qui font le quotidien d'une mairie. En bref, «les mains dans le cambouis», mais une nouvelle preuve de la solidité de l'équipe.

Début 2021, une bouffée d'air, l'arrivée de Carine avec sa bonne humeur et son efficacité ainsi que la présence de M. Lenhard une journée par semaine négociée avec le Centre De Gestion du Département (CDG77).

2021 sera une année d'étude et de préparation des projets prévus au cours du mandat. La procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme est engagée par la délibération du conseil Municipal du 12 novembre. Le PLU de Favières date de 2012, et la législation a évolué. Des lois ont redéfini le cadre dans lequel le développement urbain doit s'effectuer. Elles s'imposent à nous.

Qualité de l'environnement, maintien du caractère rural et développement maîtrisé seront au centre de notre démarche. De nombreuses et grandes parcelles seront mises en vente à court ou moyen terme. Nous favoriserons les projets qui préservent et valorisent le territoire communal.

Au cours des premiers mois, l'élaboration et le vote du budget seront un travail essentiel. Quelles finances disponibles et pour quelles réalisations, il faudra faire des choix qui impacteront la vie des faviérois, et bien sûr vous informer et expliquer.

La sécurité des enfants ainsi que la circulation routière sont une priorité. Deux réalisations sont à l'étude et en recherche de financement. La première est la sécurisation de la zone école/église/mairie.

La deuxième est la réfection de la chaussée en haut de la rue du lavoir, à proximité du signal « stop » avant la Départementale 10.

Des avant-projets ont été établis et envoyés début janvier pour demander des subventions. Concernant la zone école, les riverains et les représentants des parents d'élèves seront conviés à une réunion pour en discuter avant le projet définitif.

Une opportunité s'est présentée pour l'acquisition subventionnée d'un ensemble ordinateur et pack de tablettes. L'équipe pédagogique a trouvé le projet intéressant pour évoluer dans les méthodes d'apprentissages et la préparation des petits hiboux au monde du numérique. Avec l'accord du conseil municipal, la convention a été signée.

Je vous souhaite bonne lecture. Le virus mutant se propage toujours, donc protégeons-nous bien.

Daniel PATU



DÉCÈS DU BARON BENJAMIN DE ROTHSCHILD

Le baron Benjamin de Rothschild nous a quitté à l'âge de 57 ans, le 15 janvier suite à une crise cardiaque dans son château de Pregny, en Suisse. Entrepreneur visionnaire, passionné de finance, de voile et d'automobile, amoureux du vin, Benjamin de Rothschild était aussi un philanthrope engagé, notamment en développant l'Innovation au sein de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild. Personnalité hors du commun, il n'a eu de cesse de transformer et moderniser son héritage, dans le respect des valeurs de la famille. La famille Rothschild est depuis longtemps présente à Favières et a permis au village d'acquérir une certaine notoriété de par les investissements, les dons et les actions qu'elle a pu faire. Le conseil municipal s'associe à la peine de toute la famille.

Carine LESAULNIER, le nouveau sourire de la Mairie



Carine Lesaulnier a rejoint la mairie de Favières le 4 janvier. C'est elle désormais qui vous accueille physiquement et au téléphone. Elle est chargée également de la gestion du courrier, des demandes d'urbanisme, de l'Etat civil, et des affaires scolaires. Nous lui souhaitons la bienvenue.

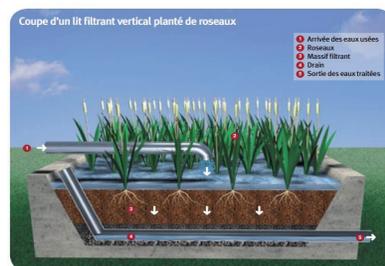
11 novembre : Des commémorations en comité restreint



Le maire a procédé à la lecture du discours de Mme Geneviève DARRIEUSSECO, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Un dépôt de gerbe a été fait aux monuments aux morts du bourg et du hameau. Des fleurs ont également été déposées au monument des onze fusillés et à la stèle de l'aviateur au Poncelet.

Les enfants de l'école n'ayant pu assister aux cérémonies, ont planté des pensées accompagnés par Kevin.

Une station d'épuration au top !



Exemplaire au sein de la Seine et Marne, la station d'épuration de Favières est un modèle de réussite souvent montrée par la Lyonnaise des eaux aux autres communes. Basée sur un principe végétal, les eaux usées qui arrivent à la station sont filtrées d'abord par une simple grille ou par des tamis à mailles fines, avant que l'eau ne file vers trois bassins plantés de roseaux. Ils permettent, à chaque étape du traitement d'affiner la qualité de l'eau.

La station de Favières est considérée comme remarquable de par un nombre de pannes très rares et des rejets de très grande qualité. Écologique, sans nuisances sonore, visuelle et olfactive, elle s'intègre au paysage et se révèle très économique car nécessite peu d'entretien et consomme peu d'énergie.

IMPORTANT

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les personnes qui auraient besoins d'interventions doivent **appeler ou s'adresser directement à :**
Bureau d'études Test ingénierie
14 Rue Gambetta,
77400 Thorigny-sur-Marne
M. Nicolas JASKULSKI
06 87 31 68 76

En effet, le SMCBANC (syndicat mixte centre brie pour l'assainissement non collectif) n'existe plus et ne peut plus prendre en charge les demandes des habitants.

L'ESPRIT DE NOËL DE FAVIÈRES

Du bourg au hameau, les illuminations de Favières ont démarré début décembre. Au bourg, un village de Noël s'est installé devant la mairie, au hameau, la chapelle s'est parée de mille feux et grâce à l'association «Au grès des loisirs», une mise en scène a été réalisée dans l'enceinte de la bibliothèque avec sapin décoré, rennes et traineau dans la cour parée de guirlandes.



Notre Père Noël a eu la joie de connaître la neige de la mi-janvier



Distribution de cadeaux pour les enfants scolarisés et non scolarisés.

Le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école des petits Hiboux. Chacun a reçu un cadeau, un goûter et des friandises offerts par la mairie et distribués par les parents d'élèves élus. Les enfants non scolarisés à Favières n'ont pas été oubliés puisqu'une distribution de cadeaux a été également organisée avec les «lutins» du comité des fêtes.



Le secrétariat du Père Noël a répondu aux lettres des enfants. Chacun a reçu un courrier personnalisé et un petit objet à suspendre dans son sapin.



4

Les coulisses des décorations

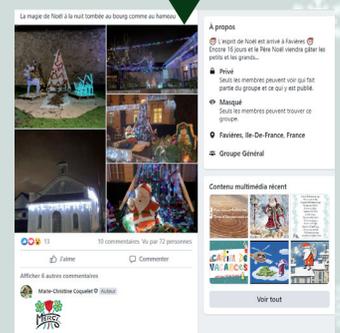


L'idée d'installer des décorations sans dépenser un gros budget a rendu créatifs les conseillers municipaux, quelques enfants de Favières et les petits hiboux de la garderie. Tout ce petit monde s'est pris au jeu afin de réaliser des décorations dignes de l'attente des habitants. C'est à partir de palettes découpées, peintes puis décorées, de récupérations de boules, rubans, guirlandes lumineuses que le village de Noël a pu être installé. Un grand merci également aux habitants qui ont fourni quelques décorations et du matériel.



Opération Facebook

Pour faire durer l'esprit de Noël, un facebook événementiel a été lancé. Chaque jour, légende, photos, recette, vidéo de conte de Noël enregistrée par les élu(e)s ont permis de créer une communauté de près de 120 membres enthousiastes. Une opération à renouveler.





Nous vous avons proposé de participer aux illuminations et nous remercions celles et ceux qui ont répondu à notre appel. Nous avons pu admirer les magnifiques éclairages multicolores qui ont contribué à égayer le village et faire la joie des petits mais aussi des grands.

Et les gagnants sont ...



M et Mme GRÉGOIRE

Guirlandes de lumières, personnages illuminés, tapis blanc, un bel ensemble féérique mettant en valeur cette maison.



M. NICOLLE

Un village du Père Noël en miniature de quoi faire rêver petits et grands.

Le mot du jury

«Ces maisons ont remporté notre adhésion mais d'autres maisons très bien décorées auraient mérité d'être récompensées. Il nous a fallu faire un choix qui a été parfois difficile. Mais ne soyez pas déçus, ce n'est que partie remise pour 2021.»



M et Mme LEROUX

Une mise en scène très esthétique jouant sur l'animation de guirlandes et d'étoiles dans les tons blanc, vert et bleu.

Les conseillers municipaux (hors concours) ont aussi contribué à l'esprit de Noël.



M et Mme LEMPEREUR



M et Mme GAUTIER



M et Mme DOLOIRE



VACCINATION COVID-19

Chaque semaine de nouveaux centres s'ouvrent à la vaccination. Pour les connaître et prendre rendez-vous, connectez-vous à www.sante.fr.

Parmi les centres ouverts proches de Favières :

Centre de vaccination - Brie Comte Robert (CPTS) :

17 Rue Petit de Beauverger, 77170 Brie-Comte-Robert
01 60 62 61 48

Centre de vaccination - Ville de Pontault Combault :

129 Rue du Plateau, 77340 Pontault-Combault
01 70 05 48 88

GHEF / Centre de vaccination du Totem :

6 Allée André Malraux, 77400 Lagny-sur-Marne
08 00 07 74 00 - Prendre rendez-vous en ligne

+INFOS | www.sante.fr

1138
habitants
dont **1125**
résidents
et **13 non**
résidents

C'est le chiffre de population légale communiqué par l'Insee et actualisé sur un calcul de 2018 pour Favières. Sur ces 1138 habitants, 13 personnes ne résident pas à Favières mais y possèdent un bien. Ces chiffres sont la référence dans l'attente du recensement qui a été reporté en janvier 2022, conséquence de la crise sanitaire.

+INFOS | www.insee.fr

Information

+INFOS

www.sietom77.com



TRI SÉLECTIF

Emballages et verres



2021 : SEMAINE IMPAIRE



La 4G Orange à Favières

En fin d'année 2020, enfin la 4G Orange est arrivée au bourg à Favières. En effet, jusqu'à présent, Favières n'était pas couvert en 4G par l'opérateur. C'est chose faite, désormais SFR, Bouygues et Orange proposent une couverture 4G.

Et la fibre ? Elle devrait être installée courant 2021 et sa commercialisation devrait intervenir en 2022.

6



BUS



Depuis le 1^{er} janvier 2021, le service «Plus de Pep's» a changé de nom devenant «Transport à la demande de Marne La Vallée». Ce nouveau nom marque l'importance du service TAD en tant que solution de transport nécessaire en Ile de France. Les destinations et les services restent inchangés, seuls changent le numéro de téléphone, le site internet et l'application.

+INFOS

Contact

Transport à la demande
Ile-de-France



Appli TAD
Ile-de-France Mobilités



www.tad.idfmobilites.fr

09 70 80 96 63



Le **11 janvier 2021**, le Syndicat intercommunal des transports (SIT) a mis en ligne son nouveau site internet des mobilités.



Destiné à faciliter la vie des utilisateurs des transports en les aidant à se repérer facilement et trouver les solutions transport ou mobilité qui leur conviennent. Il propose ainsi des solutions alternatives à la voiture particulière.

Rendez-vous sur pom.mobilite-sit.fr pour calculer vos itinéraires et comprendre comment mieux vous déplacer sur le territoire de Marne et Gondoire, Val d'Europe Agglomérations, et la commune de Favières (communauté de commune du Val Briard).

+INFOS | pom.mobilite-sit.fr
contact@sit-mlv34.org

LA CAISSE DÉPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT (CADAL) AUGMENTE SON AIDE

Habitat : achat, travaux....



+INFOS

<http://cadal77.wix.com/cadal77>
01 60 65 94 88
01 64 87 95 07
contact@cadal77.fr

Vous avez besoin d'une aide pour devenir propriétaire ou améliorer votre logement, la CADAL, créée et financée par le Département de Seine et Marne, vous propose des prêts pour l'acquisition ou la rénovation de votre logement.

Des montants de prêts accordés selon la nature du projet et un nouveau barème de ressources allant jusqu'à 15 000€ avec des taux d'intérêt de 1% à 1,5% et des durées de 3,5,7,10,12 ou 15 ans.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT AVEC LE DISPOSITIF



Depuis le 4 janvier dernier, la Communauté de Communes du Val Briard met à disposition des habitants et acteurs du territoire l'expertise d'une conseillère dédiée pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique en vous aidant notamment à mobiliser les aides financières auxquelles vous êtes susceptibles d'être éligibles.

+INFOS | <https://valbriard.eu/events/sure-service-d-accompagnement-en-renovation-energetique/>

Changement d'adresse du Trésor Public

Dorénavant, les habitants de Favières doivent s'adresser à la Trésorerie de Coulommiers :
Centre Des Impôts - Coulommiers Trésor Public
24 Rue Marcel Clavier - 77120 Coulommiers
01 64 75 89 20



Le SyAGE* devient un EPAGE !

Depuis 1952, le SyAGE n'a cessé de s'adapter et d'évoluer. Pour mieux assurer sa mission sur l'ensemble du bassin versant de l'Yerres ce que la loi a baptisé GEMAPI (Gestion des eaux, des milieux aquatiques et prévention des inondations), le SyAGE a fait peau neuve en devenant un **EPA-GE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux)**. Cette transformation lui permettra de garantir à l'ensemble des riverains la continuité et la pérennité de ses **missions de service public** qui se fondent sur la loi de 1992 dont l'article 1^{er} affirme que «*l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation*». Ce patrimoine doit être géré avec bon sens, efficacité et cohérence. Il ne doit pas être l'objet de luttes politiciennes ou souffrir de découpages administratifs sans rapport avec les lois naturelles de l'hydraulique.

Lors du vote de son budget, Le SyAGE a proposé la contribution de chaque commune au titre de ses différentes compétences. Il en résulte que la contribution GEMAPI de Favières **pour l'année 2020 est de 72€ soit 0.32€/habitant.**

*SyAGE : Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres.

+INFOS | www.syage.org



FAVIÈRES ET LES 20 COMMUNES DU VAL BRIARD SIGNENT UN PARTENARIAT AVEC LA CAF



Le 14 décembre 2020, Isabelle Périgault, Présidente du Val Briard et les représentants de la CAF lors de la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2020 - 2024.

En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, cette Convention Territoriale Globale (CTG) est destinée à renforcer l'efficacité, la complémentarité d'interventions, la cohérence et la coordination des actions au service des habitants.

Ces actions concerneront des aides et des subventions pour :

- la Petite Enfance, l'enfance et la parentalité,
- l'accès aux droits, la précarité, l'exclusion numérique,
- la jeunesse, la prévention.

+INFOS | www.valbriard.eu



25€

**D' AIDE SUPPLÉMENTAIRE
DU DÉPARTEMENT POUR LES
COLLÉGIENS NON-BOURSIERS**

Le département de seine et marne a décidé d'augmenter de 25€ son subventionnement pour les **cartes imagin'R** en faveur des collégiens non-boursiers pour l'année scolaire 2020-2021. Pour mémoire, cette carte d'un coût de 350€ fait déjà l'objet d'une subvention de 250€ laissant un reste de 100€ à la charge des familles. Cette aide supplémentaire garantit donc un reste à charge de 75€. Ne pouvant être automatisé, le remboursement des 25€ se fera sur demande. Pour cela, vous pouvez vous connecter sur le site internet du Département :

www.seine-et-marne.fr

RENTÉE SCOLAIRE 2021 :

Les dossiers d'inscriptions en maternelle seront à retirer en mairie à partir du **8 février**. Ils devront être rendus pour le **31 mars**.



UN PROJET À L'ÉTUDE :

Une garderie pendant les vacances scolaires.

Des parents d'élèves ont émis le souhait de l'ouverture d'une garderie pendant les vacances scolaires. Le conseil municipal estime que ce serait un service utile à de nombreuses familles et en étudie sa faisabilité. Toutefois, si ce projet devait aboutir, il ne pourrait pas voir le jour avant les vacances d'octobre 2021.

En effet, **une garderie sur le temps de vacances scolaires est très réglementée**. Sa mise en place passe par la création obligatoire d'un centre de loisirs sans hébergement (CLSH).

Cela implique :

- Le respect des normes d'encadrement : embauche de personnel qualifié et diplômé :

La réglementation impose en nombre : 1 encadrant pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 encadrant pour 12 enfants de plus de 6 ans et en qualification : un encadrant diplômé BAFD, un minimum de 50% de personnel ayant le BAFA et un maximum de 20% de personnel non qualifié.

- Des locaux suffisamment spacieux selon le nombre d'enfants accueillis.

- L'autorisation de la Direction Départementale de la cohésion sociale (DDCS) suite à l'avis et au passage de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour l'accueil d'enfants de moins de 6 ans.

- L'élaboration d'un projet éducatif

Puis, au-delà de la réglementation, cette mise en place engendrera un coût financier non négligeable à la commune qui doit aussi être étudié avec les habitants.

Centre communal d'action sociale



LE NOËL DU CCAS



Le centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé cette année la distribution de 81 paniers gourmands aux anciens de 65 ans et plus qui avaient souhaité en bénéficier. Cette action a été grandement appréciée car elle a permis de compenser le repas traditionnel de début d'année annulé en raison de la crise sanitaire. Certaines personnes ont pu ainsi profiter de ce cadeau alors qu'elles ne prenaient pas part au repas. Quelques anciens ont souhaité également en faire don aux personnes les plus démunies.

RESTONS VIGILANTS

La crise sanitaire n'est pas terminée, il est donc important de rester vigilant vis à vis de notre voisinage. La crise a provoqué chez certaines personnes un stress important, voire un isolement inhabituel par peur de sortir ou par difficultés financières. Si vous avez connaissance d'une personne qui éprouverait des difficultés et aurait besoin d'aide, faites le nous savoir afin que nous puissions intervenir.

Pour nous contacter ccas@favieres77.fr ou 01 64 07 02 07





UNE PLAQUE DE COCHER RÉNOVÉE PAR L'ASSOCIATION HENRI BOUILLANT

Saviez-vous qu'il existait une plaque de cocher située à l'angle de la rue de la Brie et de la rue Lucien Cotel ?

Mais qu'est-ce qu'une plaque de cocher ?

Il s'agit d'une plaque indicatrice initialement en fonte destinée à l'information routière des cochers (un peu le Waze d'aujourd'hui!). Les plaques étaient installées principalement aux carrefours, sur des poteaux métalliques ou directement accrochées au mur d'un bâtiment. Elles devaient être posées en hauteur afin d'être vues des cochers de l'époque.

Pourquoi restaurer les plaques de cocher ?

Elles font partie d'un petit patrimoine, routier ou plus généralement architectural, qui sont le témoignage d'une civilisation. C'est un outil de communication qui a évolué au fil du temps avec les découvertes, le développement du réseau routier et ferroviaire, du niveau de vie des habitants mais aussi des caractéristiques de chaque terroir.



Après avoir été démontée, la plaque a été sablée puis repeinte aux couleurs de l'époque : fond bleu et lettres blanches en relief.

La restauration a été proposée et réalisée par Nicolas Jamois de l'Association Henri Bouillant. Créée en 2017, elle a pour but de proposer à moindre coût, aux communes et aux particuliers l'entretien et la restauration des plaques de cocher, plaques de rue, plaques commémoratives et croix en fer forgé.



+INFOS | <https://nicolasjamois.wixsite.com/website>



Faviéroises, Faviérois,

Je commence tout d'abord, par une pensée particulière pour notre Baron, Benjamin de Rothschild, une personnalité importante dans l'histoire de notre village. Il est décédé le vendredi 15 janvier, et je présente mes sincères condoléances à sa famille et ses proches.

On se souviendra malheureusement, de cette vilaine année 2020 qui a été fortement marquée par la violence inédite de la covid19, par la perte d'un proche pour certains, par les barbaries et les attentats.

Je retiens aussi de bonnes choses tout de même, telles que la fraternité, la solidarité et la mobilisation grâce à vous tous.

Je pense très fort que le monde appartient aux optimistes, et j'espère que nous retrouverons très prochainement en toute simplicité, notre liberté. Ainsi, nous profiterons pleinement de nos moments de partage et de convivialité et nous les apprécierons davantage. Les jours prochains seront encore difficiles. C'est pourquoi, il faudra continuer à être vigilant, à prendre soins de nous et de notre entourage plus que jamais, afin d'entamer un nouveau chapitre.

Je vous souhaite sincèrement et chaleureusement à vous et vos proches, une très belle année 2021 parsemée de graines d'espoir, de bonne santé, de réussite et de bonheur pour un avenir meilleur.

Si vous souhaitez recevoir nos publications et que vous n'êtes pas sur le groupe Facebook : **tousenactionpourfavieres77**, nous pouvons aussi vous apporter ses mêmes informations par mail.

N'hésitez pas à nous écrire sur **favieres2020@gmail.com**



Petit tour historique vers les écarts de Favières. Abbayes, châteaux et fermes aujourd'hui en partie disparus constituaient un patrimoine riche de belles demeures et de grandes propriétés qui attiraient de grands seigneurs et de nombreux personnages célèbres.

HERMIÈRES : Abbaye, château puis ferme

Hermières tire certainement son nom de plantes ombellifères (Hermarium, Hermas), qui croissaient beaucoup dans les parages grâce à la fraîcheur des terrains et à leur humidité. Ces plantes portent des ombelles comme l'anis, la carotte, le céleri, ou encore le persil.

Hermières est habitée depuis très longtemps. En effet, on y a retrouvé quantité de pièces de monnaie datant de la période romaine couvrant les années 192 à 476, fin de l'Empire d'Occident. Avant la création de l'abbaye d'Hermières, il y avait un couvent de moines dirigé par un certain abbé Odon ou Eudes qui venait de l'abbaye des Prémontrés du Val Secret, proche de Château-Thierry.

Hermières, l'abbaye

L'abbaye Saint Nicolas d'Hermières fut fondée en 1160 par un certain Regnaud près d'un bois dit des Trente-Arpents. Elle eut de nombreux donateurs, parmi eux Adèle de Champagne, reine des francs de par son mariage en 1202 avec le 6^{ème} roi capétien, Louis VII (1120-1180). Celui-ci donna à Hermières les bois de Favières allant jusqu'à Bussy-Saint-Georges. L'abbaye était située au nord du territoire de la commune de Favières, avant La Route-des-Grès.

Bien des siècles plus tard à la Révolution, en février 1791 lors de la vente des biens nationaux, l'abbaye d'Hermières est confisquée. Tous les ornements du culte sont retirés et déposés à la sacristie de l'église de Favières. Les terres et les bâtiments furent vendus en 1794 au sieur Derosne. En juin, l'Auditoire, le bâtiment où se prononçaient les sentences de justice est démoli, puis ce fut au tour de l'abbaye. Le monastère devient alors une ferme.

Hermières, la ferme et le château

Vers 1850, un fossé d'eau vive entourait les murs de l'enclos et les mouillères (zones humides). On y entrait par un pont en briques en passant sous une voûte. Autour d'Hermières on trouvait de très nombreux et magnifiques sorbiers et pommiers. Les terres étaient fréquentées par les loups. La chapelle était devenue une grange.



Environs de TOURNAN (S.-&M.). — Château d'Hermières. *Mairie de Tournan*

En 1852, la propriété d'Hermières fut vendue à M. Moïana, lapidaire parisien qui fit un parc, aménagea des plans d'eau et érigea le château sur l'emplacement de l'ancienne abbaye. Il fit aussi restaurer les bâtiments de la ferme et rendit les chemins utilisables.

En 1877, après la mort de M. Moïana, ses héritiers vendent Hermières, c'est-à-dire le château, les restes de l'abbaye et la ferme, au baron Alphonse de Rothschild soit environ 1512 ha. Son héritier Guy de Rothschild, (1909-2007) lui succéda. Pendant toute cette période, les constructions furent peu à peu démantelées, probablement pour en vendre les pierres. Le château, très abîmé pendant la seconde guerre mondiale, fut finalement détruit en 1951.

Il ne reste aujourd'hui qu'une petite partie de la ferme encore exploitée par M. Jacques-Olivier Desforges.

Hermières, ferme typique briarde

La ferme d'Hermières est typique des fermes briardes fermées pour se protéger des pilleurs et autres rôdeurs mal intentionnés. Rareté, sur sa façade extérieure il y a des douves alimentées en eau par le ru de La Hotte qui prend sa source à l'ex lavoir de La Route-des-Grès.

Jusqu'en 1983, y étaient élevées 70 à 80 vaches. Elles furent remplacées par des chevaux et on y installa des box.

Le parc, l'étang et le jardin d'agrément de la ferme d'Hermières sont classés à l'inventaire général du patrimoine culturel de France par le ministère de la culture depuis 2003.



SAINT-OUEN : Un refuge pour Jacques-Louis DAVID

SAINT-OUEN, un prieuré

Le prieuré de Saint-Ouen est plus ancien que l'abbaye d'Herminières. Sa situation à mi-chemin entre Tournan et Favières a fait que bien des actes de l'époque le qualifiaient d'«Église de Saint-Ouen et de Tournan ». Il fut érigé en 1128 et dépendait de l'abbaye de Tiron (Diocèse de Chartres). L'origine de son nom, viendrait de Saint-Ouen nommé évêque de Rouen par Clovis. Celui-ci dut se réfugier pendant les guerres contre les Normands dans la forêt de Crécy, qui alors couvrait tout le territoire de Favières. En remerciement de cette hospitalité, il fit bâtir une chapelle à l'emplacement de l'actuelle ferme.

En février 1791, pendant la Révolution, le prieuré de Saint-Ouen est vendu comme bien national, et acheté par le sieur Derosne, qui le transforma en maison de campagne. Il le revendit à M. Sériziat qui résidait à Saint-Ouen. En 1826, le prieuré est démoli. Il n'en reste aucun vestige, les pierres ayant servi à construire le château. En 1877, Saint-Ouen fut intégré dans le domaine de Rothschild.

SAINT-OUEN, un château et une ferme

Le château fut détruit en 1926. Il se situait au sud de l'actuelle ferme devant un plan d'eau qui existe toujours.



Le château tel qu'il était en 1917.



Ces bâtiments forment aujourd'hui la propriété de Saint-Ouen. Les bâtiments de l'ex ferme servent notamment à loger des salariés de la Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild.

SAINT-OUEN, Les Sériziat et Jacques-Louis David

M. Sériziat accueillera à Saint-Ouen son beau-frère, le célèbre peintre Jacques-Louis David qui y trouvera refuge après plusieurs emprisonnements. En effet, pendant la Révolution, David devient un fervent soutien de Robespierre et vote la mort du roi Louis XVI. Le 27 juillet 1794, Robespierre est mis en accusation par la Convention, arrêté puis exécuté. Partisan de Robespierre, David est arrêté le 2 août 1794.

À sa libération en décembre 1794, David se réfugie dans la ferme de Saint-Ouen. Émilie Pécoule, épouse de Charles Sériziat et sœur de Charlotte Pécoule, ex épouse de David, avait hérité de cette demeure. Les désordres politiques de l'époque conduisent à une nouvelle incarcération du peintre en 1795, à l'issue de laquelle il retourne à la ferme de Saint-Ouen. C'est dans ce lieu qu'il réalise les portraits d'Émilie et de Pierre Sériziat, respectivement en mai et août 1795. Les Sériziat représentent une classe montante, la bourgeoisie fortunée. M. Sériziat est magistrat et conseille David. Il fut maire de Favières en 1826. Son fils, Pierre Emmanuel lui a succédé à cette charge pendant vingt ans.



Auto portrait de Jacques-Louis David

David honora ses hôtes en les portraiturant. Des portraits éclatants de fraîcheur laissant apparaître toute l'amitié qu'il leur porte. Les deux tableaux seront présentés au Salon de peinture et sculpture de 1795.



Portraits de Mme et de M. Sériziat que l'on peut admirer au Musée du Louvre.

État civil - Agenda



MAIRIE

5-7 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES
01 64 07 02 07

adresse mail : contact@favieres77.fr

site internet : www.favieres77.fr



Horaires d'ouverture

- lundi, jeudi et vendredi de 15h à 18h
- mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- samedi, sauf période de congés de 10h à 12h

La mairie est fermée au public le mardi



Permanence des élus de 10h à 12h

- samedi matin au bourg
- samedi matin sur rendez-vous au hameau



Nathalie PIERRE

Directrice générale des services a quitté la mairie de Favières afin de se rapprocher de son domicile. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans son parcours professionnel.



PRÉVENTION NEIGE ET VERGLAS



En période de verglas, un seau avec un produit de déneigement est mis à votre disposition aux endroits les plus à risque (intersections ou montées) :

- **au bourg** : niveau église pour la rue Lucien Cotel et la rue de la Brie, intersection rue du marronnier et rue du lavoir, intersection rue du chemin vert et rue du marronnier, au niveau de la borne incendie terrain communal rue des farinats, intersection rue de la Brie et rue de Bellevue, début de la rue des farinats;
- **au hameau** : intersection rue Louis-Victor Dortée et rue Henri Jambois, et devant la bibliothèque.

Directeur de publication : Daniel PATU
Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET
Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué à ce nouveau numéro
Conception/réalisation : Commission communication
Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau
Pontcarré - 01 64 66 31 49

Dépôt légal Janvier 2021

Tirage : 600 exemplaires - imprimé sur papier PEFC

PROCHAINE PARUTION : Avril 2021



Bienvenue les petits hiboux

- LAUNAY Maxence
- OLIVEIRA AZEVEDO Solange
- HERINGUEZ Nathan
- RAMERY MARAIS Soën
- ROUSSEAU Maël
- FRESSIN BRÉBION Marin
- VIÉ Robbi
- DÉFOURNEAUX Cassie
- AZADAN Eléanore



Au revoir

- QUERNET Claude
- BOUCHET veuve FORT Gisèle
- MOULINET Peggy
- BERTAUT veuve RENAUD Jeannine
- CORMEROIS veuve LECOINTE Anne-Marie
- PIONNIE André



Ils se sont unis

- M. LI Chaoui et Mme SUN Shishi, le 2 décembre 2020
- M. BEAULIEU Pierrick et Mme BESSON Célia le 18 décembre 2020

AGENDA

+INFOS
www.favieres77.fr

Accueil des nouveaux arrivants

Remise des prix aux gagnants
des maisons décorées

Courses cyclistes les 21 et 28 mars

Plantation des arbres
pour les enfants nés en 2020

Ateliers numériques 2 lundis
de chaque mois

Pour vous tenir informé(e) des actualités de Favières, abonnez-vous à la newsletter (déjà 9 newsletters parues depuis septembre).

Pour la recevoir, il suffit de vous connecter au site internet : www.favieres77.fr, d'y inscrire votre adresse mail puis de confirmer votre demande d'inscription.